

# **CERTIFICAT MEDICAL**

## **POUR LES SAMBOISTES QUI PRATIQUENT LA COMPETITION**

### **APRES 45 ANS**

Ce certificat est indispensable pour participer à toutes les compétitions de Sambo si l'on a plus de 45 ans le jour de la compétition.

Il est nécessaire aussi pour participer aux compétitions nationales Masters de Sambo à partir de 45 ans, ces compétitions comportent 6 catégories d'âge, tranche de 5 ans de 35 à plus de 60 ans avec 7 catégories de poids : -62 Kg, - 68 Kg, -74 Kg, -82 Kg, -90 Kg, -100 Kg et +100Kg.

Compte tenu des exigences physiques liées à la pratique du Sambo, la Commission Médicale de la Fédération Française de Lutte, préconise qu'un avis cardiologique de moins d'un an avec évaluation de la réserve coronarienne de moins de 2 ans soit demandé préalablement à la rédaction de ce certificat pour les participants de plus de 45 ans le jour de la compétition.

Je soussigné, Docteur .....

Certifie avoir examiné le ..... / ..... / 200....

Madame ou Mademoiselle ou Monsieur .....

Né(e) le ..... à .....

Cette personne ne présente pas de contre indication à la pratique du Sambo en compétition.

Cachet du Médecin

Signature du Médecin